

Sollicite un brevet de sous-commissaire de la Marine  
Challan de Belval à Turgot, le 1<sup>er</sup> septembre 1771

---

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/53. Dossier 2.

---

Monsieur Turgot Intendant à Limoges

Monsieur,

Je suis arrivé dans cette colonie après trois mois 16 jours de navigation heureuse. J'ai supporté ce trajet sans que ma santé en eut à souffrir.

La précipitation de mon départ de Paris pour ne pas manquer le vaisseau l'*Actionnaire* qui avait reçu les ordres pour mettre à la voile, ne me permit de vous instruire de mon retour auprès de M. Poivre, que lorsque je fus arrivé à Lorient où j'ai eu l'honneur de vous en faire part.

J'ai trouvé ici M. Poivre en bonne santé, mais relevant depuis peu de temps d'une grosse maladie qui l'a retenu six mois sur le grabat, il m'a témoigné la plus grande satisfaction de me voir rapproché de lui. Je vous assure que je la partage bien sincèrement avec lui. Il vient, Monsieur, d'écrire à M. Bertin pour le solliciter en ma faveur afin d'obtenir de M. de Boynes un Brevet de sous-commissaire. Il a eu la bonté d'appuyer cette demande sur le mérite de mon ancien travail auprès de lui. Je vous serais infiniment obligé de vouloir bien de votre côté concourir aux vues de M. Poivre, en engageant M. Bertin à obtenir ce brevet de M. de Boynes sans que la demande qu'il en fait passe dans les bureaux. M. Poivre vous marque par cette occasion combien il serait utile pour le succès de cette affaire que vous voulussiez en conférer avec M. Bertin. Je vous aurai, Monsieur, la plus grande obligation de ce service important, car si je n'obtiens pas cette grâce, M. Poivre n'étant pas dans la disposition de rester encore ici longtemps, je me trouverai à son départ sans état, plus âgé et sans aucune espèce de fortune.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Challan de Belleval

A l'Isle de France, le 1<sup>er</sup> septembre 1771

\* \* \*